

MONOPOLES ET ACCAPAREMENTS AUX ÉTATS-UNIS

Les États-Unis, pays démocratique, ont rétabli les trônes sous forme d'innombrables royautés industrielles ou marchandes. On y coudoie quotidiennement des rois du pétrole, des chemins de fer, de la charcuterie, du sucre, de l'acier, du cordage et même du whiskey (ce dernier souverain est un de ceux qui comptent les sujets les plus fidèles et les plus dévoués).

Insensiblement, depuis quelques années, toute la puissance de production de ce grand peuple tend à se concentrer, à s'absorber entre les mains d'une centaine de tyrans industriels, de sorte que le développement excessif de la liberté semble n'avoir eu pour résultat que l'asservissement des masses.

Il faut lire le très intéressant ouvrage de M. Paul de Rousiers a publié dans la Bibliothèque du Musée social sur les *Industries monopolisées aux États-Unis*, pour se faire une idée exacte des profonds bouleversements que la tendance aux monopoles a introduits dans les transactions commerciales de ce pays.

Ces monopoles, connus sous le nom de *trusts*, provoquent, de l'autre côté de l'Atlantique, les jugements les plus contradictoires. Pour les uns, ceux qui en profitent, les *trusts* constituent dans leur ensemble un immense avantage social. Ils ont fait baisser le prix et amélioré la qualité des produits dont ils se sont emparés; ils régularisent la production, empêchent beaucoup de grèves et de chômages de se produire, et ils rendent ainsi de réels services aux ouvriers. Pour d'autres, non moins optimistes, les *trusts* sont « le résultat normal de la concentration des richesses, laquelle est le résultat normal de la concentration du machinisme et du développement des transports. »

Écoutons, maintenant, l'opinion des adversaires :

« Voyez, disent-ils, ces immenses magasins de détail qui vendent de la batterie de cuisine et de la chaussure, de l'ameublement et de la lingerie; ils tuent le petit commerce, rendent la concurrence impossible, réduisent à la situation d'employés des individus qui auraient pu monter une affaire indépendante. Voyez ces gigantesques abattoirs où s'opère tout le travail de la boucherie et des conserves de viande; le boucher de détail a disparu de chez nous, les wagons réfrigérants transportent les quartiers de bœuf paré dans toutes les villes de l'Union, où des marchands de viande les débitent. Voyez les grands moulins de Minneapolis qui centralisent les farines du Nord-Ouest. Voyez nos grandes compagnies de chemins de fer qui détruisent ou absorbent les petites compagnies rivales. Voyez le pétrole, le sucre, le whiskey, les cordages, l'anthracite, l'amidon, l'acier, l'huile de lin et l'huile de coton, le sautoche, etc., monopolisés par quelques individus. »

Et cela ne se borne pas aux industries privées, le monopole s'étend aux services publics; c'est ainsi que les télégraphes, autrefois régis par une série d'entreprises concurrentes, sont aujourd'hui de plus en plus concentrés entre les mains de la puissante *Western Union Telegraph Company*; il en est de même pour les services municipaux, gaz, transports, électricité, d'où la concurrence disparaît également.

Ajoutons que les *trusts* favorisent la corruption politique. Des renseignements recueillis par M. Paul de Rousiers il résulte que les distributions de pots-de-vin sont fréquentes dans les assemblées législatives et surtout dans les assemblées provinciales ou locales. Les municipalités des grandes villes sont, paraît-il, très accessibles aux avances des puissantes compagnies, et la main des *trusts* se montre clairement dans l'adoption de certaines mesures, dans l'échec de certaines autres. « La discussion des nombreux *Tariff Bills* de ces dernières années, les bills Mac-Kinley, Wilson, Dingley, qui règlent la question des douanes, celle du *Sherman Bill*, du *Bland Bill* sur la frappe de l'argent et les achats de métal blanc par le trésor des États-Unis ont été l'objet de marchés peu édifiants. L'influence des *trusts* sur les législatures n'est pas niable, et le problème économique qu'ils soulèvent vient, par suite, se compliquer d'un problème politique. »

Aussi les *trusts* sont-ils très impopulaires auprès de la démocratie américaine. La chose est si vraie que le président Mac-Kinley, dont l'élection fut due en partie à l'action des gros capitalistes, eut opportun, pour affermir sa popularité, de faire une manifestation contre les *trusts* dans son message d'entrée en fonctions: « Le parti aujourd'hui revenu au pouvoir, dit-il, s'est toujours déclaré dans le passé opposé à toutes les coalitions capitalistes organisées en *trusts* ou tendant par d'autres moyens à diriger arbitrairement les conditions du commerce dans notre pays. Il a également soutenu toute législation destinée à prévenir l'accomplissement des combinaisons qui oppriment le peuple au moyen de charges illégitimes sur les marchandises qu'il consomme, ou de tarifs injustes pour le transport de ses produits sur le marché. »

L'espace nous manque pour suivre M. de Rousiers dans la série des monographies si documentées qu'il a consacrées aux *trusts* du pétrole, de l'anthracite, du sucre, de l'acier, du whiskey, du cordage, des brevets d'invention, du gaz, des tramways, de l'électricité, des télégraphes, et même des pianos!

Après une enquête longue et minutieuse, à quelles conclusions est arrivé l'auteur? Les *trusts* sont-ils l'effet de la concentration industrielle, et celle-ci est-elle une menace sérieuse pour la concurrence? Le petit atelier est-il appelé à disparaître devant la grande usine, et celle-ci, à son tour, va-t-elle perdre son individualité et s'absorber dans de vastes monopoles.

Pour M. de Rousiers, c'est la rencontre exceptionnelle de circonstances économiques naturelles, mais rares d'une part, et de circonstances artificielles, l'intervention abusive ou la négligence des pouvoirs publics, d'autre part, qui a donné naissance aux *trusts* américains. Ils ne sont pas les conséquences de l'évolution industrielle, du progrès des méthodes, de la concentration des capitaux; ils constituent simplement un *accident*, un cas pathologique. Comme il arrive trop souvent, les tarifs douaniers sont, aux États-Unis les meilleurs auxiliaires des *trusts*.

Grâce à eux, le marché américain est fermé aux pétroles et aux sucres étrangers.

Au point de vue politique, les *trusts* constituent un danger encore plus menaçant qu'au point de vue économique, par leurs continuelles tentatives de corruption, par la nécessité où ils sont de corrompre pour maintenir les conditions artificielles sur lesquelles ils reposent.

« Les *trusts* de services publics, conclut M. de Rousiers, disparaîtront complètement le jour où les pouvoirs publics américains seront parvenus à reprendre leur contrôle normal sur les intérêts dont ils ont la charge.

« Les *trusts* de l'industrie privée seront réduits à une ou deux exceptions, le jour où les pouvoirs publics américains se seront décidés, en outre, à ne pas intervenir abusivement, notamment par les tarifs douaniers, sur le terrain économique ».

Ce qui, d'ailleurs, empêchera les monopoleurs de concentrer indéfiniment les industries entre des mains de moins en moins nombreuses, c'est que le jour où toute concurrence aurait disparu, lorsque toutes les industries n'auraient plus qu'une tête, l'avènement du Socialisme intégral serait un fait accompli, et ainsi, les imprudents milliardaires n'auraient travaillé que pour la masse. Leur égoïsme les arrêtera à temps sur cette voie dangereuse pour eux.

Cette conclusion fatale a été aperçue et proclamée par M. Daniel de Léon, qui écrivait dernièrement dans le *Peuple*, organe du parti socialiste ouvrier, les lignes suivantes: « L'échelle le long de laquelle l'humanité a monté vers la civilisation est le progrès des méthodes de travail, l'instrument de production, de plus en plus puissant. Le *trust* occupe le sommet de l'échelle; c'est autour de lui que la tempête sociale moderne fait rage. La classe capitaliste cherche à le conserver pour son usage exclusif. Le prolétariat cherche à le conserver, à l'améliorer, et à l'ouvrir à tous. »

Charles Raymond.

LA VOLONTÉ d'un leader de

la déclaration de la commerçante de Montmartre, qui lui a dit qu'elle avait failli être victime, il y a quelques jours, d'une agression semblable à celle commise contre Mme Joly. Les deux clients qui s'étaient présentés chez elle lui parurent suspects et elle réussit à les éloigner et s'enferma dans sa boutique.

Les assassins de l'épicier de la rue Pierre-Leroux vont être confrontés avec ce témoin.

LE TERME

A l'occasion du terme, exposition de mobiliers complets, tentures, sièges et tapisseries par milliers aux Grands Magasins Dufayel. Nous rappelons à nos lecteurs que cette maison est la seule qui garantisse ses marchandises pendant trois années et qui les expédie franco d'emballage dans toute la France.

LES TEMPÊTES

On signale de divers points de la France des dégâts matériels importants et des sinistres maritimes causés par la tempête. Voici les télégrammes qui nous sont parvenus dans la journée d'hier et dans la nuit :

Dieppe, 13 janvier. — Une terrible tempête de vent d'Ouest a soufflé cette nuit au moment de la pleine mer. A une heure du matin, les vagues venaient s'abattre jusqu'au milieu de la plage, dépassant les poteaux servant à l'éclairage électrique.

La mer a tout dévasté et arraché sur son passage. La route qui longe la plage a été défoncée, les bancs, les vitres et la cabine de secours des bains publics ont été enlevés.

Le Casino a eu particulièrement à souffrir. Les dégâts qui sont considérables sont difficiles à évaluer.

Les petits bains n'existent plus, le mur de la terrasse du Casino a été enlevé. Le musoir en bois de la jetée de l'ouest, qui était resté au milieu de la mer depuis la catastrophe de l'Angers, a été également emporté, et il a été renvoyé dans le chenal; par suite, l'entrée du port a été refusée au steamer Paris, qui a été obligé de retourner en Angleterre.

La plage de Pourville est complètement dévastée par la tempête. Une dizaine de chalets ont été envahis jusqu'au premier étage et sont très abîmés par les vagues. Un d'eux s'est effondré et a été transporté à l'intérieur du port.

LE TUNNEL DE MONTBÉLIARD

Montbéliard, 13 janvier. — Depuis hier, les travaux du tunnel de Montbéliard sont terminés. Le pilotage est supprimé et la circulation est rétablie sur les deux voies normales.

Les travaux de réfection complète commenceront dans deux mois et le pilotage sera alors rétabli.

PROCÈS EN DIFFAMATION

Grenoble, 13 janvier. — La cour d'appel a rendu son arrêt dans le procès en diffamation intenté par M. Poujade, qui échoua aux dernières élections du conseil général, à M. Antonin Dubost, sénateur, président du conseil général de l'Isère.

La cour confirmant le jugement en première instance a déboulé M. Poujade et renvoyé M. le sénateur Dubost des fins de la plainte, sans dépens.

M. MAX RÉGIS A MARSEILLE

Marseille, 13 janvier. — M. Max Régis est arrivé à quatre heures par le paquebot *Ville-d'Alger*; il est monté immédiatement en landau en compagnie de ses amis, les uns autour de la voiture, les autres dessus. Le landau, se dirigeant au pas par la rue de la République, a rencontré sur la place Sadi-Carnot une bande de contre-manifestants.

Une bagarre s'est produite, des coups ont été échangés. Quatre arrestations ont été opérées.

La voiture est arrivée au milieu de cris divers à l'hôtel où M. Régis est descendu.

La police en surveille les abords.

FAUX BILLETS DE BANQUE

Marseille, 13 janvier. — A la suite de recherches de la police chez divers changeurs, on a trouvé 20,000 francs environ de faux billets de la Banque d'Italie de 10 et de 50 francs. L'imitation en est très réussie; néanmoins, l'écusson, à droite, n'a que 18 lignes au lieu de 20 et un petit ange manque sur l'encadrement, de même qu'une lettre de série.

JOURNAL

de l'Étranger

LES PROCÈS DE LÈSE-MAJESTÉ EN ALLEMAGNE

Les condamnations pour crime de lèse-majesté vont leur train, en Allemagne: un train d'enfer, pourrait-on dire, car il ne se passe pas une semaine sans qu'un nouveau procès n'ait lieu et sans que l'arrêt des juges ne soulève, par sa rigueur inouïe, l'indignation des feuilles les plus modérées.

Dernièrement, c'était à Stettin, une femme de journée, absolument illettrée qui, lors du voyage de Guillaume II en Palestine, avait osé proférer contre le maître absolu quelques inoffensives plaisanteries; une petite bonne de douze ans rapporte, sans penser à mal, les propos qu'elle a entendus; l'affaire parvient aux oreilles du *Polizei-commissar*; la petite bonne est citée et sommée d'affirmer sous serment que des paroles blessantes pour l'empereur ont bien été prononcées par la vieille malheureuse qui se voit condamner à six mois de prison.

Il y a trois jours, Auguste Müller, rédacteur en chef de la *Voix du Peuple*, imprimée à Magdebourg, comparait devant le tribunal du district. Il était encore accusé du crime de lèse-majesté. La *Voix du Peuple* avait, en effet, publié un article reproduisant la conversation d'un prince de Bagdad avec son chambellan, et le roi, son père. La police avait cru reconnaître dans ce conte des allusions à l'empire allemand, et elle les avait jugées blessantes pour la personne du prince Eitel Fritz, le fils de Guillaume II. Le journaliste eut beau protester, établir par témoins qu'il était absent du journal le jour où l'article avait paru, peine perdue; les juges le condamnèrent à quatre ans et un mois de prison.

La peine est exceptionnelle, disproportionnée au délit. Depuis un an, depuis surtout la disparition de Bismarck, ces rigueurs se renouvellent à intervalles presque réguliers. On dirait qu'il faut à la vanité et à l'orgueil de l'empereur une pâture abondante que les juges ont mission de lui servir. Tout leur est bon, gens du peuple à qui un moment d'oubli ou d'ivresse a délié un peu brutalement la langue, littérateurs ou journalistes dissimulant sous le voile de l'apologue des faiblesses que tout le monde connaît et qui crevent tous les yeux. Ils vont même jusqu'à citer au tribunal des parents dont les enfants se sont, à l'école communale, rendus coupables de conversations subversives.

Le *Vorwärts* proposait, naguère, d'établir la statistique des condamnations pour crime de lèse-majesté et de faire figurer en regard de la peine la puérilité du délit.

Wedekind, secrétaire de rédaction du *Simplificissimus*, est en fuite pour échapper à la condamnation qui l'a frappé. Harden est en prison de forteresse pour avoir dit, sur le compte d'Otto de Bavière ce que les bulletins de santé de ses médecins rapportaient chaque jour.

Et le gouvernement de l'Allemagne pourrait bien apprendre d'ici peu, à ses dépens, que les temps sont mal choisis pour tenter de régner par la terreur.

Télégrammes de la Nuit

LA TEMPÊTE EN ANGLETERRE

Londres, 13 janvier. — La tempête d'hier a causé des ravages considérables dans toute l'Angleterre. De nombreuses maisons ont été endommagées. Des arbres ont été emportés et plusieurs déraillements de trains ont eu lieu. On signale des morts et des blessés.

Un mécanicien et un chauffeur d'un train de marchandises ont été enlevés par les vagues près d'Holyhead.

Un autre train a été précipité dans la mer près de Penmaenmawr. Le mécanicien et le chauffeur ont également été noyés.

LE DISCOURS DE M. BEBEL AU REICHTSTAG

Berlin, 13 janvier. — Reichstag. — Discussion de projet de loi militaire.

M. Bebel expose que les peuples d'Europe sont animés d'un puissant désir pour la paix; aussi ne faut-il pas beaucoup de sagesse politique au gouvernement pour maintenir l'état de paix. L'orateur socialiste, poursuivant, dit que c'est se railler des conceptions du manifeste du tsar en faveur de la paix que d'exprimer des sentiments de sympathie au gouvernement russe à l'occasion de ce manifeste et en même temps de venir proposer au Reichstag ce projet de loi militaire.

L'orateur est rappelé à l'ordre, au milieu des applaudissements de la droite.

M. Bebel, continuant son discours, dit que la Russie, en raison de sa situation intérieure, doit éviter la guerre; la France n'est pas en position de la faire et ne croit pas non plus qu'elle puisse, seule, faire la guerre à l'Allemagne.